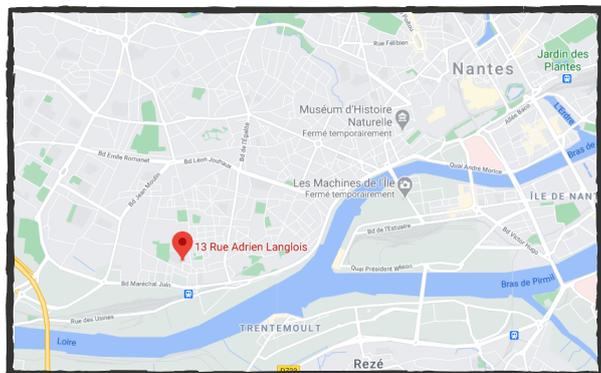




Où nous trouver ?



13 rue Adrien Langlois
44 100 NANTES



Accessible à pieds (5 mn) depuis la **gare de Chantenay**



Arrêt de tramway (**Croix Bonneau**) à 15 mn à pieds



Arrêt de bus (**Gare de Chantenay**) à 5 mn (lignes 81, 20, C1, 10)

Proximité du périphérique et du pont de Chéviré

COORDINATRICE :
ANGÉLIQUE MACÉ-MORTIER

07 67 20 42 98

escale-nantes@association-estival.fr

Pour plus d'informations sur l'association ESTIVAL, rendez-vous sur
www.association-estival.fr



L'Escale - Nantes



escale_nantes



Une halte à l'Escale pour

Grandir, s'Accomplir,

Devenir !



C'est quoi ?

Un dispositif qui permet aux jeunes de redonner du sens à leurs apprentissages.

Un lieu où le jeune peut se reconstruire.

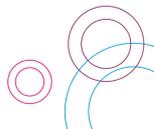
Pour qui ?

- Pour les jeunes en risque de décrochage scolaire
- Pour des élèves exclus temporairement de leur établissement
- Pour des enfants en accueil postscolaire

Pourquoi ?

Pour prévenir et lutter contre le décrochage scolaire.

Pour lutter contre l'exclusion.



En partenariat avec l'enseignement catholique de la Loire Atlantique, l'association Estival, qui fait partie du réseau Mennaisien, a pour objet de contribuer à l'éducation des enfants et des jeunes et en particulier ceux en situation de fragilité. C'est pourquoi elle a créé en 2015, le dispositif l'Escale pour prévenir et lutter contre le décrochage scolaire.

Mission

Accompagner et venir en aide aux jeunes qui rencontrent des difficultés scolaires ou à l'école.

Leur permettre de donner du sens à leurs apprentissages.

Leur redonner confiance en leurs capacités.

Moyens

A travers différents ateliers, par une écoute bienveillante et la mise en place d'un parcours personnalisé, le jeune est placé en situation de réussite et de valorisation.

Public accompagné

Accompagnement personnalisé : jeunes de 11 à 17 ans.

Accompagnement éducatif : jeunes de 6 à 10 ans (en fin de journée).

Procédures

Un membre de la direction de l'établissement du jeune prend contact avec la coordinatrice de l'Escale.

Rencontre avec la famille dans l'établissement d'origine ou dans les locaux de l'Escale et présentation du dispositif et des modalités d'accueil.

Signature d'une convention tripartite : établissement/famille/Escale.

Modalités d'accueil

Accueil sur le site de l'escale une à deux journée(s) par semaine. Une journée de découverte du dispositif est proposée au jeune.

Définition d'une première période d'accompagnement de six semaines minimum.

Bilan de fin de période et suite à donner.



Quelques uns de nos ateliers



Une équipe encadrante

qui fait communauté fraternelle autour du jeune

Nos points forts

- Développer un **réel partenariat** avec la famille et l'établissement scolaire.
- Mettre le jeune en position d'**acteur de sa vie**, de ses réussites.
- **Accueillir** le jeune dans un lieu neutre.
- Vivre la démarche d'**Education Intégrale**.

La coordinatrice du projet de l'Escale

Une enseignante missionnée sur le Dispositif Prévention Risques Décrochage (DPRD)

Une enseignante en activité physique

Des volontaires en service civique, des éducateurs, des animateurs

Des bénévoles pour compléter cette équipe intergénérationnelle